3ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, JEUDI 13 NOVEMBRE 1913 — No. 35

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION:
405, 13ème RUE
L'ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 683

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

La fédération des énergies franco catholiques

Nous prions nos lecteurs de prêter plus qu'une attention distraite à l'article intitulé: "Le ralliement" qu'ils trouveront dans une autre colonne.

Le secrétaire général du Comité Permanent de la langue française, M. Adjutor Rivard, y fait connaître la fondation d'une œuvre nationale de suprême importance qui ne peut manquer il nous semble d'être accueillie avec joie par tout ami sincère de la cause catholique et française.

On sait que les catholiques au Canada, d'après le dernier recensement officiel, forment le groupe religieux de beaucoup le plus considérable si on le compare isolément aux quelques 79 sectes religieuses qui se partagent le reste de la population. Notre nombre, sur une population totale de 7,206,643, s'élève à près de trois millions, exactement 2,921,548, tandis que la secte protestante la plus forte, celle des Presbytériens, n'atteint que le chiffre de 1,115,324.

Il est vrai que Presbytériens, Méthodistes, Anglicans, Baptistes, etc., se réclament tous du titre de *Protestants* bien qu'ils n'aient en fait d'autre unité de doctrine qu'une sourde hostilité contre l'Eglise Catholique. Ainsi pris en bloc il nous dépassent évidemment, mais il reste quand même que l'élément catholique au Canada forme le 40 pour cent de la population et que nulle puissance politique ne pourrait entreprendre quoi que ce soit d'efficace contre les droits catholiques en ce pays si tous les catholiques étaient bien unis.

Le devoir de l'union il incombait d'abord aux catholiques de langue française de le comprendre et de l'accomplir, parce qu'ils sont les premiers occupants du sol canadien et parce qu'ils sont le groupe national éminemment le plus nombreux, formant à lui seul une population de *deux* millions de catholiques de race française, tandis que l'autre million se fractionne au moins en une vingtaine de nationalités différentes.

C'est bien cette pensée qui fit accourir à Québec, au Congrès de la langue française, en juin 1912, les mandataires autorisés de tous les groupes français du Canada, ainsi que les représentants de ce million et demi de Franco-Américains, nos frères par la langue et par de communes traditions, et encore les délégués illustres de la France catholique, notre mère toujours vénérée, la fille ainée de l'Eglise dans l'Ancien comme dans le Nouveau Monde.

C'était se condamner à ne rien comprendre au grandiose succès du Congrès de la Langue française à Québec que ne point élever sa pensée jusque là. Si quelques rares individus, de mentalité déformée par diverses infiltrations d'erreur, n'ont cru voir dans cette mobilisation imposante qu'un beau mouvement sans lendemain, ils se sont bien trompés. Tout d'abord le mouvement lui-même ne se serait point produit, ou tout au moins n'eût point obtenu un si large rayonnement s'il n'eût interessé l'âme même de la race.

Il y avait là, nous le répétons, la réponse généreuse au sentiment d'un devoir. Les Franco-Canadiens de l'Ouest, qui de ce moment même commencèrent sérieusement l'organisation de leurs forces dans chacune des trois provinces, en peuvent donner pour leur part un sincère témoignage.

* * *

Aussi bien fallait-il, sans plus tarder, que l'âme nationale, se ressaisisse.

L'observateur impartial qui voudra retracer l'histoire du Canada français pour la période de plus de cinquante ans qui s'étend depuis la Confédération ne pourra manquer de constater en même temps que l'accroissement de notre nombre le recul de notre influence.

Notre accroissement numérique nous le devons sans aucun doute aux bénédictions de Dieu sur la famille canadienne où se maintient la pureté des mœurs profondément chrétiennes; le recul de notre influence nous le devons, bien moins aux attaques concertées de nos adversaires, qu'à nos divisions politiques et au fléchissement simultané des caractères.

Tout comme les héros de Chateauguay qui soutinrent victorieusement la lutte un contre dix, nos pères maintinrent leurs positions contre les empiètements d'un pouvoir aussi enclin alors à l'injustice qu'il l'est aujourd'hui—puisque pas plus alors qu'aujourd'hui l'Evangile ne guide sa politique—et nos pères conquérirent pièce à pièce toutes les libertés essentielles que les lâchetés du politicien, en moins d'un quart de siècle, ont pour ainsi dire revendues une à une, à vil prix.

Nous en sommes là. Nulle part ailleurs que dans la catholique province de Québec le pacte de la Constitution n'est observé.

De toute nécessité il faut que les catholiques s'unissent sur le terrain franchement catholique, ou qu'ils se condamnent à n'être que des parias dans leur propre patrie et à porter les fers de l'esclavage.

Les catholiques de langue française voudront-ils donner l'exemple en payant de leur personne et de leur bourse?

Nous avons assez de foi en notre race pour le croire.

La tâche à accomplir est grande et qu'oserions-nous faire si nous ne prenions confiance en Dieu! "Insensé, disait Louis Veuillot celui qui se flatte d'accomplir le bien sans un secours miraculeux et continuel! Mais celui-là serait un autre insensé, qui, désespérant d'obtenir secours, dépenserait sa vie dans une lâche inaction, et, pour ne pas faire mal, voudrait ne rien faire. Il commettrait le crime du serviteur qui enfouit son talent".

LE RALLIEMENT

L'un des vœux les plus importants du Congrès de 1912, et sur lequel les délégués insistèrent davantage, fut le vœu suivant:

"Considérant que, pour rendre efficace et féconde l'union des différents groupes de langue française dans l'Amérique du Nord, il importe de fournir au Comité Permanent les moyens nécessaires à la réalisation des vœux du Congrès;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada.

Autorise le Comité Permanent à prélever les fonds nécessaires, à se créer des sources de revenus stables, soit par la formation d'une société accessible au pauvre comme au riche, soit par des contributions paroissiales ou individuelles, soit par d'autres moyens au choix du Comité, afin que celui-ci puisse mieux s'employer à la fondation, à la défense, à la conservation, au développement de nos œuvres et à la protection de nos droits."

C'est ce qu'avaient réclamé, à plusieurs reprises, pendant le Congrès, les orateurs des séances publiques et les rapporteurs des séances d'étude.

Pour rendre possible la réalisation de ce vœu, le Comité Permanent s'employa d'abord à établir des Secrétariats régionaux, organismes nécessaires pour la mise en œuvre de ses moyens d'action. Vingt-trois secrétariats ont été fondés, et nous croyons pouvoir compter, pour la propagande et la défense française en Amérique, sur le zèle et le dévouement des personnes qui, dans les diverses régions, ont bien voulu en accepter la direction.

Puis, le Comité Permanent voulut, pour donner à la réalisation du vœu du Congrès sa véritable forme, créer une fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique, une espèce de coopération des bonnes volontés et des généreuses initiatives, propres à fournir au Comité les ressources indispensables, à assurer la défense de la langue, l'expansion de l'influence et la conservation des traditions françaises. Il décida, le 20 avril 1913, d'établir le RALLIEMENT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS EN AMÉRIQUE. Le Secrétaire du Comité l'annonça le cinq de mai, dans un *communiqué* à la presse qui parut aussi dans le *Bulletin*.

Les circonstances ont empêché le Comité de mettre ce projet à exécution aussi tôt qu'il l'avait d'abord voulu. Mais aujourd'hui il lui semble que l'heure est bonne, et qu'il est temps de commencer la campagne de propagande dont le Congrès lui a confié l'entreprise.

Il ne s'agit pas de substituer un organisme nouveau au Comité Permanent, mais de constituer un rouage qui s'ajoutera à ceux dont le Comité Permanent dispose pour accomplir son œuvre.

Il s'agit d'une "fédération morale", qui, sans nuire à l'autonomie des groupes, les unisse cependant pour une action commune, chaque fois qu'il sera besoin; d'une fédération des énergies catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, qui permette de soutenir, par l'effort de tous, les louables initiatives de chacun; d'une coopération organisée, enfin, qui, suivant les expressions de M. le Sénateur Belcourt, fournisse au Comité Permanent et à ses Secrétariats régionaux les moyens de "continuer l'œuvre du Congrès de 1912, et de prélever les fonds nécessaire à la défense de notre langue."

Pour cette œuvre, nous espérons donc voir se grouper, autour des chefs de nos Secrétariats régionaux, les meilleurs ouvriers de la cause nationale; et nous comptons bien qu'aucun des membres de la Société du Parler français ne refusera son concours et sa collaboration.

Nous espérons voir s'organiser et se mettre à l'œuvre tous les Secrétariats régionaux; mais les adhésions sont aussi reçues au Secrétariat général du Parler français, à l'Université Laval, à Québec. Ceux donc pour qui cela serait commode, et tous ceux qui ne se trouvent pas dans une région déjà organisée, peuvent s'adresser directement au Secrétariat général (No. 236, Casier, Québec).

Le Ralliement a été établi de telle sorte qu'il est aisément accessible à tous: hommes, femmes, enfants, groupements, associations, institutions, etc. Voici de quelles catégories de coopérateurs il doit se composer:

1o Des *institutions coopérantes*: contribution annuelle de $10.00, ou souscription unique de $200.00, payable en dix versements annuels de $20.00;

2o Des *fondateurs*: cotisation annuelle de $25.00, ou souscription unique de $500.00, payable en dix versements (les institutions aussi sont admises à ce titre);

3o Des *bienfaiteurs*: *cotisation* annuelle de $10.00;

4o Des *souscripteurs*: cotisation annuelle de $3.00.

Les *institutions coopérantes*, les *fondateurs*, les *bienfaiteurs* et les *souscripteurs* seront de droit membres de la Société du Parler français au Canada, et recevront gratuitement le *Bulletin de Parler français*, organe du Comité. On se propose d'augmenter le volume de cette publication et d'en faire une revue de tout le mouvement français en Amérique.

Tous ces membres du *Ralliement* recevront de plus les autres publications du Comité: "Dossiers et Archives," etc.

Et il y aura encore:

5o Les *Participants*: cotisation annuelle de $1.00:

6o L'*Inscription patriotique* au *Denier de la Langue*: contribution annuelle de moins de $1.00 et de plus de 5 sous;

7o Le *Sou des enfants* contribution de 1 à 5 sous par année.

Les *participants* recevront les "Dossiers et Archives," etc. Et les noms de tous, depuis les institutions coopérantes et les fondateurs jusqu'aux inscrits au Denier de la Langue, seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'œuvre. Paraîtront aussi dans cette liste les noms des écoles fournissant au moins 10 souscripteurs au Sou des enfants, et ceux des familles en fournissant 5. Les écoles fournissant 300 souscripteurs recevront la Revue, si leur directeur en manifeste le désir.

Chaque fois qu'il sera besoin, les directions utiles et les demandes de collaborations seront transmises aux membres du Ralliement soit par l'intermédiaire de la Revue et des autres organes de la *presse coopérante*, soit par les Secrétariats régionaux et leurs correspondants et zélateurs. Car le RALLIEMENT ne devra pas seulement fournir les cotisation de ses membres, il devra agir. Les coopérateurs mettront au service des intérets de notre foi et de notre race non seulement des ressources, mais aussi le concours bien plus précieux de leurs énergies associées, et la mise en œuvre de leurs bonnes volontés pour le labeur commun.

Dans la lutte pour la conservation et la défense de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile: chacun peut et doit faire sa part. La langue, la race, les traditions, les croyances des aïeux ont besoin, pour survivre et se développer, du concours de tous, et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Le Secrétaire général du Comité Permanent de la Langue française
ADJUTOR RIVARD.

Les fruits secs de l'école neutre

Une bande d'élèves des écoles publiques de Winnipeg envahit un couvent en pleine nuit.

Voilà une jeunesse qui promet! Ce que l'on apprend à la place du catéchisme dans les écoles publiques.

Le fait était encore inoui, du moins en pays civilisé, croyons-nous, d'une troupe d'étudiants faisant l'attaque nocturne d'un pensionnat de jeunes filles!....

Cette gloire était réservée à l'une des écoles publiques de Winnipeg.

Il est bon que tout le pays sache que, si dans les écoles publiques il n'est pas permis de par la *Loi* d'enseigner aux enfants qu'ils ont une âme et qu'il y a un Dieu, il est tout à fait de bon ton de s'y initier à l'art de crocheter les couvents et d'attaquer en pleine nuit des religieuses et des jeunes filles sans défense. Ces connaissances sommaires pourront être fort utiles aux futurs apaches ou aux simples citoyens lorsque l'heure sera venue de saccager la propriété des catholiques, comme cela doit se faire dans un pays qui a atteint un degré suffisant de civilisation et de culture maçonnique pour jouir d'une bonne révolution. L'*éducation nationale* on le voit se préoccupe de l'avenir!

Mais laissons parler les faits.

La veille de la Toussaint une soixantaine d'élèves de 15 à 20 ans appartenant pour la plupart à la *Kelvin Technical High School*, de Winnipeg, faisaient irruption à 11 heures du soir, dans l'Academie Ste-Marie, pensionnat de jeunes filles distinguées, dirigé par les religieuses du Saint Nom de Jésus et Marie, à Crescentwood.

Cette bande de vauriens en tunique prétendait célébrer par là l'Halloween, sorte de mardi gras protestant, et voulait sans doute rendre des points aux étudiants de l'Université du Manitoba dont un certain nombre a dû être chassé de l'établissement il y a quelque temps pour diverses cérémonies d'initiation de brutalité révoltante. Il n'y a pas à dire, l'école publique, neutre, sans Dieu, excelle dans les plaisanteries à la manière forte!

En effet n'est-ce pas du meilleur goût que de faire l'assaut d'un couvent en pleine nuit, d'escalader les échelles de sauvetage, de grimper sur le toît et d'y danser une ronde infernale accompagnée de vociférations, et pour compléter de si beaux exploits, d'aller jusqu'à enfoncer une dizaine de fenêtres, de pénétrer dans l'édifice, de tout bouleverser ce qui tombe sous la main, de chercher à créer une panique en criant: "Au feu!" pour pouvoir s'introduire dans les dortoirs à la faveur des ténèbres?.....

Toutefois, disons-le, l'effort suprême de ces vauriens vint se briser devant le sang froid et le courage héroïque des religieuses. A chaque porte du dortoir ils rencontrèrent une religieuse prête à mourir et à se laisser fouler aux pieds plutôt que de leur livrer passage. "Y a-t-il parmi vous un seul "gentleman"? cria l'une des religieuses. Devant une telle détermination et comme saisi d'une soudaine frayeur à l'aspect de la majesté que prête à la faiblesse d'une femme l'héroisme du devoir qui rayonne de son costume religieux, le chef de la bande tourna les talons et s'enfuit avec sa troupe.

Voilà les faits. Si l'on disait que la chose s'est passée dans la Patagonie ou chez les Zoulus on en éprouverait encore quelque surprise, mais notez bien que c'est à Winnipeg, et que les figurants de cette scène d'agression appartiennent pour la plupart aux meilleures familles protestantes de cette ville, puisque leur parents ont les moyens de leur faire suivre les cours de l'école supérieure technique!

Notez bien encore que, dès le début de l'incident, la police ayant été prévenue par téléphone, promit d'abord du secours mais pas un seul agent ne parut sur les lieux.

Quelques jours plus tard les directeurs de l'école Kelvin déléguèrent trois chefs de l'escapade auprès des religieuses pour offrir des excuses qui furent charitablement acceptées.

Mais est-ce suffisant comme réparation pour une affaire d'une pareille gravité?

Nous prions la presse catholique de dénoncer avec nous à l'indignation publique ces faits outrageants.

Ils feront mieux comprendre pourquoi les parents catholiques de Winnipeg ne peuvent pas envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Avec l'argent que les Protestants volent depuis vingt ans aux catholiques, voyez quelle belle jeunesse ils sont en train de former!....

Lanternes pour Jean-Baptiste

La vraie lumière sur les Francs-Maçons dans l'Ecole

PAR LUMEN

C'est pour vous, Jean-Baptiste que j'allume la lanterne.
Le moment est venu de voir clair et très clair.
Ouvrons l'œil—et le bon.
Mettons la lanterne sur le boisseau—et non dessous.
Puisse Jean-Baptiste faire bon usage de la "vraie lumière"—comme on dit en Loges.
Elle lui est offerte par son dévoué serviteur en Jésus-Christ.

LUMEN

Eh bien, en Canada, comme ailleurs, les Loges et les Juifs poursuivent le même but. Il s'agit pour elles de s'emparer, ici comme là-bas, des pouvoirs publics, du pouvoir politique, en s'abritant tantôt derrière tel parti, tantôt derrière tel autre. Il s'agit pour elles de devenir maîtresses de l'Etat *neutre,* de lui imposer leurs doctrine antichrétiennes et liberticides, leurs doctrines d'anarchie sociale, d'athéisme public et de haine judaïque, surtout contre la religion catholique, qui est la religion chrétienne par excellence.

Ces sectes liguées ensemble, sur tous les points du globe, ont un programme d'action commun, et toujours et partout le même.

Le premier article de ce proprogramme *d'action politique* combinée contre nous chrétiens, c'est de s'emparer de nos écoles populaires, de détruire les droits de la famille sur l'école du peuple, d'établir sur nos écoles, le monopole de l'Etat—"éducateur national"— sans Dieu.

* * *

Les Loges en Canada, comme ailleurs veulent devenir les maîtresses de *l'éducation nationale* au moyen du monopole de l'Etat, *asservi* aux Loges....

Les pourquoi de Jean-Baptiste

JEAN-BAPTISTE ET LUMEN

—J'ai déjà en effet entendu parler des Loges maçonniques! Mais pourquoi les Loges voudraient-elles donc nous chasser de nos écoles, nous pères et mères chrétiens, nous les vrais maître de nos écoles et de nos enfants?

—Pourquoi? Pour vous empêcher, Jean-Baptiste, de bien élever vos enfants! Pour les élever hors de Dieu et contre Dieu; hors de la religion et contre la religion; hors de la foi, de l'Espérance et de la Charité; pour les *élever* sans Dieu sans Eglise, sans prêtres, sans sacrements, *sans* le Christ et *contre* le Christ!

—Ce ne serait donc pas pour *l'élever* vers Dieu, mais pour l'abaisser vers la Loge, non pas pour l'élever vers le Bien, mais pour l'abaisser vers le mal, que la Francmaçonnerie voudrait nous prendre nos enfants?

—Oui, c'est bien là ce que les Loges veulent faire en Canada, au moyen de *l'éducation nationale,* dite "neutre", au moyen de *l'école laïque, gratuite, obligatoire.*

—C'est là ce qu'on appelle l'école *sans Dieu?...*

—Mais pour les Loges c'est l'école *contre Dieu.*

—Pourquoi veulent-elles s'emparer de nos écoles, encore une fois?

—Pour les rendre "neutres" en apparence, mais en réalité pour en faire des *écoles maçonniques.* Elles veulent, ensuite et en même temps, les rendre prétenduement *gratuites* pour y monopoliser la population scolaire, enfin *obligatoires* pour contraindre, par la force, les parents et leurs enfants à subir *l'éducation maçonnique,* qualifiée de "nationale".

—Il s'agit donc de nous arracher de force nos enfants!... Nous allons bien voir!...

Mais pourquoi les Loges s'appellent-elles la *Franc-Maçonnerie?*

—Elles se nomment ainsi précisément parce qu'elles n'ont rien de *franc,* étant des sociétés secrètes, vouées au mal, voilées d'hypocrisie et de mensonge. Elles prennent le nom de maçonnerie précisément parce qu'au lieu de construire elles démolissent.

Les francs-maçons sont donc des *démolisseurs* cachés. Leur truelle est une pioche. Ils démolissent la nuit. Ils travaillent sous terre. Ils creusent des mines. Ils font crouler. Ils ruinent. Ce sont les sapeurs nocturnes de la Révolution, judaïque antichrétienne, antisociale, anarchique.

Le véritable *Credo* des véritables et logiques Francs-maçons, entrepreneurs secrets de la démolition publique, le *Credo* des vrais initiés dans "l'Art Royal" (sic) de l'architecture à l'envers, se résume par ces deux mots:

"Ni Dieu, ni Maître"!

—Allons-donc!... C'est des menteries!... Personne ne croira ça! Balivernes! Prouvez-moi ça!

VI

Le complot Maçonnique Universel

LUMEN ET JEAN-BAPTISTE

—On va vous la donner la preuve! Et ce sont-les vrais "*Maîtres Maçons*"—pas les Frères *apprentis;* pas les Frères *compagnons,* pas les pauvres petits Frères *bleus* degrades inférieurs—mais les huppés les haut gradés, les "boss" de la machine judéo-maçonnique, les "Grands Officiers" les "Vénérables Grands Maîtres", les chefs des "Grand Orients" et des "Suprêmes Conseils", ce sont eux-là qui vont fournir, par leurs propres mais secrètes déclarations, faites en Loges: par leurs écrits (secrets), par leurs discours (secrets), par leurs faits et gestes (secrets), la preuve documentaire demandée!

Vous verrez bientôt que tout ce que je viens d'avancer à la charge de la Franc-Maçonnerie n'est ni de l'invention; ni de la calomnie, ni de la *menterie,* ni des "balivernes". Vous verrez que c'est la vérité, rien que la vérité. "Ainsi m'aide Dieu."

—Et d'abord qu'est-ce que c'est que cette histoire de "complot maçonnique universel"?

—Commençons par le commencement.

Voici ce qui a été récemment publié en France. Il s'agit d'un document parlementaire, officiel.

—Oui-dà!...

—C'est un *Rapport* de M. L. PRACHE, député de Paris, à la Chambre des députés de la République française, sur LA PETITION de 80,000 citoyens français contre la FRANC-MAÇONNERIE.

—Pas possible!... Ça doit être curieux! Est-ce que c'est ce bouquin-là que vous tenez en mains?

—C'est cela même. Lisez donc s'il vous plait.

Jean-Baptiste (lisant):

"LA PETITION CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE *à la Onzième Commission des Pétitions de la Chambre des députés.* MOTIFS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION.

EXPOSÉ PRÉSENTÉ À LA COMMISSION, par L. PRACHE, *député de Paris.* RAPPORTEUR.

"NOUVELLE ÉDITION, complétée et mise à jour. Prix 3 "francs et 50 centimes. *Paris,* 1905. Imprimerie Hardy et "Bernard, 80 rue de Bondy".

—Soixante-dix sous seulement pour 366 pages in-12. Pas cher! Faudra que je m'achète ça!...

—Ça vaut de l'or.

—Que dit-il ce Rapport?

—Ce RAPPORT PARLEMENTAIRE authentique, officiel, est bourré de documents maçonniques secrets—absoluments cachés jusqu'ici—que L. Prache et l'*Association Anti-maçonnique* de France ont découverts, tous documents récents, destinés aux seuls "maçons" et soustraits jusqu'ici avec un soin extrême aux regards des "profanes".

—On les a découverts!... Quelle profanation!...

—Les "profanes", Jean-Baptiste, *sont* pour les Francs-Maçons ceux que la *Vraie Lumière Maçonnique* n'inonde pas encore de ses clartés. Mais maintenant que cette *vraie* lumière va luire pour vous comme pour moi nous allons cesser d'être des "profanes" pour devenir des *initiés*—dans toute la force du mot!...

(*A suivre*)

La voix du bon sens

Dans son numéro du 24 octobre le *Moniteur,* de Hawkesbury, a publié sous le titre de "Unité de direction" un article où il donne sur la marche à suivre dans la lutte que soutiennent actuellement nos compatriotes de l'Ontario quelques conseils qui nous paraissent marqués au coin du vrai bon sens.

"Depuis que la résistance est commencée, dit-il, dans l'Ontario pour la revendication de nos droits, nous constatons avec un légitime orgueil, que les Canadiens-Français sont bien déterminés à aller jusqu'au bout. L'an dernier l'Association d'Education a conduit la bataille avec beaucoup d'habileté. Cette année lorsque, la trop fameuse circulaire 17 nous est revenue sans modification réelle, l'Association d'Education s'est empressée d'envoyer une circulaire datée du 11 septembre, et invitant tous les Canadiens-Français à continuer la lutte.....

Pour que le succès couronne nos efforts il faut bien nous entendre et nous défier de nos ennemis qui ne désirent pas autre chose que de jeter la zizanie dans nos rangs. Il faut de l'union dans la lutte et pour que cette union soit générale il faut bien nous entendre. Nous voulons tous le triomphe de la cause mais un simple malentendu pourrait parfois briser nos rangs et ralentir notre marche vers le triomphe final.

Pour atteindre ce but il faut que le mot d'ordre vienne d'une seule organisation car autrement il y aurait confusion.

Si nous sommes bien renseignés la commission scolaire d'Ottawa semble vouloir outre passer ses pouvoirs.

Nous faisons ces remarques pour aider au succès de la cause et rien de plus...

Nous ne doutons nullement qu'étant dans la Capitale du Canada, ceux qui sont élus commissaires ont été choisis dans la classe instruite et qu'ils possèdent tous de nombreuses connaissances; mais, enfin c'est une commission scolaire élue par un groupe seulement. Les autres commissions scolaires d'Ontario, recevant des directions de celle d'Ottawa respecteraient sans doute ces décisions, mais s'il arrivait que quelques-unes diraient: "La commission scolaire d'Ottawa n'a pas plus le droit de commander que la nôtre, nous n'avons pas besoin de ses conseils", vous comprenez que nos adversaires se réjouiraient encore de cette désunion et ils en profiteraient pour détruire notre travail.

Travaillons tous ensemble dans l'union. Admirons le beau travail de la commission scolaire d'Ottawa mais dans l'intérêt de la cause, que le mot d'ordre vienne d'une seule source et comprenons bien que c'est l'Association d'Education qui a reçu ce mandat."

Dieu a voulu que chaque vie eût son épreuve, chaque cœur son épine et sa douleur secrète.

(Mme BARAT.)

LA PAGE DU DIMANCHE

Évangile

S. Mathieu, XIII.

EN ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est à la vérité, la plus petite de toutes les semences; mais quand il a poussé, c'est le plus grand de tous les légumes, et il devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. Il leur dit encore une autre parabole : Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement levée. Jésus dit au peuple toutes ces choses en paraboles, afin que cette parole du Prophète fût accomplie: J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

Petit Calendrier

JEUDI, 13 Novembre—S. Stanislas Kostka, conf.

VENDREDI 14 Novembre—S. Josaphat, évêque et martyr.

SAMEDI, 15 Novembre—Ste. Gertrude, vierge.

DIMANCHE 16 Novembre—S. Dédicace, confesseur.

LUNDI, 17 Novembre—S. Grégoire le Thaumaturge, év.

MARDI, 18 Novembre—S. Edmond, évêque et conf.

MERCREDI, 19 Novembre—Ste. Elizabeth de Hongrie, Veuve.

L'ouvrier divin

Depuis un siècle, les ouvriers se plaignent qu'on ne les respecte pas, qu'on est injuste à leur égard en ne leur donnant pas le salaire qu'ils méritent, et ils font des grèves pour ce qu'ils appellent la revendication de leurs droits.

La plupart devraient se frapper la poitrine, parce qu'eux-mêmes ne respectent pas l'*ouvrier,* l'Artisan merveilleux qui de rien a fabriqué l'univers.

Cet ouvrier infatigable travaille à notre service depuis le commencement du monde, et il ne semble pas qu'il soit à la veille de réclamer la journée de huit heures. Et pourtant, il exerce tous les métiers à la fois et peut en remonter aux plus habiles.

* * *

Vous êtes horloger, Monsieur? Je ne sais quel est le saint patron de votre corporation, ni si vous en avez un. Mais pourquoi ne choisiriez-vous pas comme patron Dieu lui-même? La première horloge, c'est à lui que nous la devons..... et c'est celle d'ailleurs sur laquelle vous réglez vos montres. Tous ces astres, ce sont les rouages de la grande horloge qui marque les années, les saisons, les mois, les jours et les heures.

Remarquez d'ailleurs, Monsieur, que cette horloge ne s'arrête et ne se dérange jamais. Le *premier Horloger* n'a jamais été égalé.

* * *

Vous êtes arroseur, mon ami? Rôle modeste, mais tâche utile: puisse votre corporation se multiplier pour abattre la poussière de notre belle ville et y répandre un peu de propreté et de fraîcheur. Et puis, dans les campagnes vous comptez des membres nombreux, jardiniers, maraîchers, etc. Qu'ils seraient à plaindre et que leur travail serait lourd, si le *divin Arroseur* ne les soulageait des trois quarts de leur besogne! Quand il pleut de l'eau, il pleut en même temps de la fertilité. L'arrosage vous est utile, remerciez l'*Arroseur!*

* * *

Et vous, Monsieur, vous êtes boulanger? Bravo, Monsieur! Vous exercez le seul métier dont il soit parlé dans le *Pater*: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien." Seulement, cette prière ne s'adresse pas à vous, mais à Dieu. A vous, l'on dit: *Vendez-nous notre pain.* Seul Dieu le *donne* à nous...et même à vous, Monsieur le boulanger! Car vous faites du pain avec de la farine, on fait de la farine avec du blé, et on fait du blé avec de la terre, l'eau, le soleil de Dieu....et un grain de blé que le bon Dieu a donné l'an passé.

* * *

Et vous, Monsieur le teneur de livres? Savez-vous que Dieu tient à la fois dans le détail les comptes du milliard et demi d'hommes qui grouillent sur la planète. Pas une erreur et quelle propreté! Où en est le vôtre? Ne seriez-vous pas en déficit! Craignez la banqueroute éternelle!

* * *

Et vous Mademoiselle?—Je suis employée au *bureau central du téléphone.*—Métier de fée que celui-là! Il vous suffit de presser sur un bouton pour supprimer les distances. La science a le droit d'être fière de cette invention-là.

* * *

Bien avant que l'inventeur Bell eût vu le jour, il y avait un téléphone...sans fils, dont Dieu tient le bureau central. On y peut converser à des distances infinies à n'importe quel citadin du ciel; jamais besoin de pester ni de sacrer! communication immédiate, toujours le bon numéro. Servons-nous du téléphone.

* * *

Et vous, Monsieur le commis, vous ne pouvez servir qu'un client à la fois: Dieu sert tout le monde ensemble et il ne vend pas cher: *Demandez et vous recevrez.* . . . .

* * *

Et vous, Monsieur! qui venez acheter des couleurs, vous êtes peintre. Venez avec moi à la campagne. Voyez ces prairies, ces champs, ces jardins, ces bois que l'automne a teintés de mille nuances. *C'est la galerie de peinture du bon Dieu* disait Victor Hugo. Allons! achetez vos couleurs, Monsieur le peintre. Recopiez quelque belle page du *divin Peintre* et tâchez de ne pas rester trop loin du modèle.

* * *

Ne soyez pas jaloux du peintre, *Monsieur le sculpteur!*... Car vous aussi, vous avez un divin devancier. La sculpture est le premier métier dont il soit parlé dans l'histoire de l'humanité; car dès ce premier jour nous voyons Dieu façonner le corps de l'homme. Puis à sa statue il donna la vie... Et c'est ce que vous essayez de faire. Quand vous avez donné un peu d'expression à votre marbre: *Vous lui avez donné la vie,* vous dit-on. Et vous le croyez peut-être!... Mais voyez-vous donc la statue humaine! En voilà de la vie, de la vraie, de la vie vivante!... Chapeau bas, Monsieur! et saluez là-haut le *grand Sculpteur.* . . . .

* * *

Et vous, Monsieur! vous êtes chauffeur d'auto. Ça se reconnaît tout de suite! Vous êtes fier de votre machine. Il y a vingt ans il n'en existait pas...Je me trompe: il y en avait une, et c'était la *terre.* Elle va, vous le savez, à une vitesse que vos engins n'atteindront jamais...et c'est fort heureux, car alors c'est nous, pauvres piétons qui serions atteints! A la vitesse, l'*Auto-Terre* joint la sécurité: pas de *dérapage,* pas de fumée, pas d'odeur!... Regardez la marque: elle est signée: *Dieu.*

* * *

Enfin vous, Monsieur! vous êtes sergent de police: vous veillez, entre autres choses à la circulation... Vous avez fort à faire: il suffit d'un carrefour et de deux autos pour faire un accident.

Regardez donc là-haut: quelle rue encombrée que la voie lactée, sans compter les autres! Que d'automobiles sur ces routes ou plutôt, sur ces pistes circulaires qui se croisent, s'enchevêtrent!... Et pas une rencontre, pas un choc! *Circulez,* crient de la voix et du geste les agents au coin des rues où se pressent gens et véhicules; et ils restent en panne ou circulent les uns sur les autres. *Circulez!* dit là-haut le bon Dieu à tous les soleils et à toutes les planètes. Et tout cela circule admirablement.

* * *

Tels sont *quelques-uns* des *petits métiers* de Dieu. Mais n'oublions pas, ami lecteur, les *grands métiers* de Dieu:

Dieu est *prédicateur*: il nous prêche par la joie et par les épreuves, par les événements domestiques et sociaux....ne dormons pas au sermon!

Dieu est *médecin*: il ne demande qu'à guérir les âmes malades.... et ce Médecin, comme il convient, a une spécialité: il guérit même de la mort!...Malades ou morts à la vie de l'âme, recourons au *Guérisseur!*

Dieu est *juge*: préparons-nous une sentence favorable. . . . . . .

. . . .

Pour tous ces métiers qu'il exerce pour nous servir, Dieu ne nous demande comme salaire que de le *respecter* et de l'*aimer*: *Mon fils, donne-moi ton coeur..*

Aujourd'hui où tous les salaires ont plus que doublé, n'est-il pas convenable que nous augmentions un peu le salaire du bon Dieu?!!

B.P. de l'Immaculée-Conception.

DE PROFUNDIS

I

Le froid brouillard suspend au ciel ses plis de deuil,
Comme un drap mortuaire.
Fête des trépassés. La terre est un cercueil.
La neige un suaire.

Le prêtre a feuilleté le lugubre recueil
Qu'on nomme obituaire ;
Et pâle, de l'église il a franchi le seuil,
Et, frissonnant, il prie au fond du sanctuaire.

II

Toute la nuit le glas teinte. De profundis !
Au loin des vastes champs de bataille frémissent,
Et l'on entend passer des âmes qui gémissent. .
Prions. De profundis !

De profundis, vieillards, pour vos fils, pour vos femmes !
Enfants, de profundis !
Des justices de Dieu nous éteignons les flammes.
Prions. De profundis !. .

Et s'envolent les âmes
Au paradis !

JEAN VAUDON, M.S.C.

Reconnaissance d'une âme du purgatoire

La gratitude est sans doute en proportion des services rendus et aussi en proportion de l'élévation du cœur de celui qui a été obligé. Comment donc les saintes âmes du Purgatoire, pouvant veiller du haut du ciel sur ceux qui en ont hâté pour elles la possession par leurs prières, ne le feraient-elles pas, même dans les choses temporelles!

Le trait suivant est arrivé à Paris vers 1827. Une pauvre servante, élevée chrétiennement dans son village, avait adopté la pratique de faire dire chaque mois, sur ces modiques épargnes, une messe pour les âmes du Purgatoire. Amenée avec ses maîtres dans la capitale, elle n'y manqua pas une seule fois, se faisant d'ailleurs une loi d'assister elle-même au divin Sacrifice et d'unir ses prières à celles du prêtre, spécialement en faveur de l'âme dont l'expiation n'avait plus besoin que de peu de chose pour être achevée. Dieu l'éprouva bientôt par une longue maladie qui lui fit perdre sa place et épuisa ses dernières ressources. Le jour où elle dut sortir, il ne lui restait que vingt sous pour tout argent. Après avoir fait au ciel une prière pleine de confiance, elle se rendit au bureau de placement. L'église de Saint-Eustache se trouvant sur sa route, elle y entra. La vue d'un prêtre à l'autel lui rappela qu'elle avait manqué ce mois à sa messe ordinaire des défunts, et que ce jour était précisément celui où depuis bien des années elles s'était procuré cette consolation. Mais comment faire? Si elle se dessaisissait de son dernier franc, il ne lui resterait pas même de quoi apaiser sa faim. Ce fut un combat entre sa dévotion et la prudence humaine. La dévotion l'emporta. "Après tout, se dit-elle, le bon Dieu voit que c'est pour lui, et il ne saurait m'abandonner!" Elle entre à la sacristie, remet son offrande, puis assiste avec sa ferveur accoutumée à cette messe.

Elle continue sa route, quelques instants après, pleine d'une inquiétude que nos lecteurs comprennent. Elle était à se demander ce qu'elle allait faire si un emploi lui manquait, lorsqu'un jeune homme pâle et d'un maintien distingué s'approche d'elle et lui dit: "Vous cherchez une place?—Oui Monsieur.—Eh bien! allez à telle rue, tel numéro, chez Madame X..., je crois que vous lui conviendrez et que vous serez bien là..." et il disparut dans la foule des passants, sans attendre les remerciements que la pauvre fille lui adressait.

Elle se fait indiquer la rue, reconnait le numéro et monte à l'appartement. Une domestique en sortait tenant un paquet sous le bras et murmurant des paroles de plainte et de colère. La pauvre fille sonne en tremblant et une voix douce lui dit d'avancer. Elle se trouve en face d'une dame âgée qui l'encourage à exposer sa demande. "Madame, dit la servante, j'ai appris que vous aviez besoin d'une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous: on m'a assuré que vous m'accueilleriez avec bonté.—Mais, ma chère enfant, ce que vous dites là est fort extraordinaire. Depuis une demie heure seulement, j'ai chassé une insolente domestique, et il n'est pas une âme au monde, hors elle et moi, qui le sache encore. Qui donc vous envoie?—C'est un jeune Monsieur, Madame, que j'ai rencontré dans la rue, qui m'a arrêtée pour cela, et j'en ai bénit Dieu, car il faut absolument que je sois placée aujourd'hui: il ne me reste pas un sou." La vieille dame ne pouvait comprendre quel était ce personnage et se perdait en conjectures, lorsque la servante, levant les yeux au-dessus d'un meuble du salon, aperçut un portrait. "Tenez, Madame, dit-elle, ne cherchez pas plus longtemps; voilà exactement la figure du jeune homme qui m'a parlé: c'est de sa part que je viens..

A ces mots, la dame se trouble et semble perdre connaissance. Elle se fait redire toute cette histoire, celle de la dévotion aux âmes du Purgatoire, de la messe du matin, de la rencontre de l'étranger; puis se jetant au cou de la pauvre fille, elle l'embrasse avec effusion et lui dit:—"Vous ne serez point ma servante, vous êtes dès ce moment ma fille! C'est mon fils unique que que vous avez vu, qui vous a dû sa délivrance et à qui Dieu a permis de vous envoyer ici. Soyez donc bénie et prions désormais pour tous ceux qui souffrent avant d'entrer dans la bienheureuse éternité."

Toujours seul !

Souvenirs d'un rayon de soleil

Je ne suis qu'un petit rayon de soleil, toujours gai, toujours souriant, très curieux, un peu indiscret, car je me glisse par les trous de serrure et pénètre partout, jetant aux hommes la chanson qui les console et les réjouit.

Un jour cependant je fus triste, oh! bien triste. J'étais entré dans une église à travers une verrière; bordant de jolis reflets les manteaux bleus et les robes rouges des saints, et je m'amusais à répandre sur les dalles des paillettes d'or et des émaux étincelants lorsque j'entendis une voix gémissante qui disait: Toujours seul!

D'où venait-elle? Je m'accrochai tour à tour à chacune des statues. Je leur faisais une couronne d'or que je sertissais de saphirs, de grenats et d'émeraudes. Mais j'avais beau les caresser et les flatter pour leur arracher leur secret, elles restaient muettes et rigides comme des sphinx. Et la voix retentit de nouveau: Toujours seul!

Je tressaillis, je me tournai vers la Vierge. J'avais entendu dire par des prédicaturs qu'elle était la mère des douleurs. N'était-ce pas elle qui se plaignait? Mais ses lèvres restèrent closes. J'étais bien intrigué et bien triste quand la plainte retentit encore.

Je m'adressai à saint Antoine et lui murmurai à l'oreille: Dites-moi: qui gémit ainsi pour que j'aile le consoler? On prétend que j'y réussis assez bien; ne dit-on pas de tout ce qui réjouit: C'est un rayon de soleil?"

Saint Antoine sourit, et me montra l'autel. Et j'entendis de nouveau la voix. Elle sortait du tabernacle. Je compris tout. Un monde de douleurs, de mépris, de dédains, d'amour incompris, se révéla à moi dans cette plainte du céleste prisonnier. Comme mon père le soleil s'éclipsa jadis en voyant souffrir le roi de la nature, je faillis m'évanouir moi aussi en entendant celui qui disait: Toujours seul!

J'allais me retirer par respect quand Jésus me dit: "Rayon de soleil, chère petite créature, reste ici pour que je ne sois pas seul!" J'essayai de me faire bien chaud et bien clair, car le tabernacle était froid et sombre. Mais je sentis que ma chaleur n'était pas celle qui réchauffe le Cœur du Christ.

Tout à coup l'église se remplit d'hommes et de femmes: la réunion était brillante, tumultueuse. On chanta de beaux airs qui semblaient tirés d'un opéra. Les hommes étaient distraits, les femmes chuchotaient et étalaient leurs plumes. Et JÉSUS dit encore: Toujours seul!

Après la cérémonie, un enfant pauvre entra, s'agenouilla devant l'autel et de son cœur, partit un rayon qui se dirigea vers le Cœur du Christ. Oh! qu'il était clair et beau ce rayon d'un cœur pur! Moi, rayon de soleil, je compris que j'étais froid à côté de lui, et je me retirai doucement de la chapelle ou JÉSUS souriait et n'était plus seul.

Diderot et sa fille

L'enseignement catholique est si admirablement approprié à tous les besoins de la vie que les impies eux-mêmes reconnaissent sa précieuse importance. C'est ainsi que Diderot ne voulut confier à personne autre qu'à lui même le soin de veiller à l'instruction religieuse de sa fille âgée de dix ans. Il lui faisait étudier le catéchisme et réciter l'Evangile et l'Epitre de chaque dimanche.

Un de ses amis le surprit un jour pendant qu'il donnait à l'enfant sa leçon journalière.

—Eh quoi, s'écria cet ami, c'est le catéchisme que tu enseignes à ta fille. Allons donc, tu te moques."

Diderot fronça le sourcil; il voulait bien être impie avec ses amis mais pas devant son enfant. Il répondit sévèrement.

"Si je savais quelque chose de mieux pour faire de Marie une fille respectueuse, une femme dévouée, une mère tendre et digne, je le lui enseignerais; mais comme je ne connais au monde que le catéchisme qui contienne tout cela, c'est le catéchisme que je lui enseigne; puisse-t-elle, pour son bonheur et pour le nôtre, croire, aimer et pratiquer tout ce qu'il renferme."

SCEPTRE BRISÉ PAR DIEU

En un dialogue célèbre, le Pape Pie VII, prisonnier à Fontainebleau, répondit ainsi à Napoléon Ier qui blasphémait:

"Empereur, taisez-vous, l'ancien Dieu vit encore! Il vous brisera quand la mesure sera pleine."

Douze ans plus tard, l'Aigle vaincu avait abattu ses ailes sur le rocher désert de Saint-Hélène.

—Jeune homme, disait-il à un page qui avait été témoin de la terrible scène de Fontainebleau entre le Pape prisonnier et son vainqueur, jeune homme, te rappelles-tu Pie VII, sa prédiction, sa parole effrayante?

—Oui, Sir: l'ancien Dieu vit encore! Il vous brisera.

—Le Pape n'a pas été faux prophète, petit. Mon spectre n'a pas été brisé par les hommes, mais par Dieu!

CHEZ LE COIFFEUR

Un jeune homme de seize ans pénètre dans la boutique d'un coiffeur.

Avec un sourire engageant, l'artiste en champoing demande au nouveau venu

—C'est pour la barbe?

Souriant à son tour, le blanc-bec répond:

—La barbe! Vous me flattez. C'est pour les cheveux.

Trente ans plus tard, le même client entre chez le même coiffeur.

Avec le même sourire, celui-ci demande:

—C'est pour les cheveux?

Alors, découvrant son crâne chauve, l'ancien jeune homme de dire:

—Les cheveux? Vous me flattez. C'est pour la barbe.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles' nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signés.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, JEUDI 13 NOVEMBRE 1913

Votez Contre

Le 27 de ce mois les électeurs de la Saskatchewan auront à se prononcer sur un projet de loi fort important. Ils auront à accepter ou à rejeter le régime pratique de la Législation Directe qui leur est soumis par plébiscite.

Dans des articles antérieurs nous avons fait la partie plutôt belle à la théorie de la Législation Directe. Dans la ligne de *conduite pratique* que nous jugeons à propos de donner aujourd'hui on ne saurait par conséquent nous accuser d'obéir à des préjugés.

Nous n'avons pas manqué de signaler que la Législation Directe tout en nous paraissant avantageuse à certains points de vue, constituait une arme à double tranchant, une arme par conséquent dangereuse selon qu'elle sera maniée de telle ou telle manière.

Depuis lors nous avons constaté que les organisations qui s'agitent pour réclamer la Législation Directe ne sont pas dans un état d'esprit d'impartialité et de justice pour faire de cette loi une application loyale à l'égard de la minorité catholique.

Et c'est pourquoi nous disons hardiment à tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan: VOTEZ CONTRE LA LEGISLATION DIRECTE, le 27 novembre prochain.

Si jamais cette loi est introduite dans notre province il faudra, pour que puisse se réaliser les points avantageux qu'on en peut espérer, qu'elle naisse sous d'autres auspices et en d'autres circonstances de temps, d'inspiration, et de personnes que celles où nous la voyons paraître aujourd'hui.

Si malgré l'opposition en bloc solide de la minorité catholique contre le projet de loi, la Législation Directe était adoptée par un nombre suffisant d'électeurs, ce que nous ne croyons pas, il sera toujours temps de nous en servir nous-mêmes avec toute l'énergie possible contre les ennemis de notre langue et de notre foi, mais il serait imprudent aujourd'hui, dans la condition actuelle ou nous sommes, de tenter l'aventure d'une modification si profonde dans notre régime parlementaire.

Nous joignons donc librement notre voix à celle de l'Association Catholique Franco-Canadienne, dont nous publions la circulaire ci-dessous, et à celle de l'Association Catholique Allemande pour engager tous nos lecteurs à repousser par leur vote le projet de la Législation Directe tel qu'on la présnte aujourd'hui.

Donc, le 27 novembre *VOTEZ TOUS et VOTEZ CONTRE.*

Le programme du parti libéral au Manitoba

En vue des élections provinciales qui devront avoir lieu l'an prochain au Manitoba, le chef du parti libéral, M. T. C. Norris annonce le programme suivant pour son parti. 1o. Maintien de l'intégrité des écoles nationales. 2o. Rappel des amendements Coldwell. 3o. Loi d'école obligatoire. 4o. Enseignements de l'anglais dans toutes les écoles (comme ceci existe déjà, cet article du programme ne signifie rien ou signifie la suppression des écoles bilingues). 5o. Université d'Etat.

En voilà un programme! Pour être complet M. Norris devrait y ajouter. 6o. Enseignement obligatoire dans les écoles publiques du crochetage des couvents.

"Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois." Aussi M. Roblin mérite-t-il de revenir au pouvoir si le parti libéral n'a pas d'autre programme à lui opposer que celui-là.

Ce que les enfants apprennent aux vues animées

A St. Jean, N. B., un enfant de 14 ans, Joseph Caples a tué son compagnon Arthur Donavan, âgé de 12 ans, d'un coup de carabine en voulant reproduire une des scènes sensationnelles qu'il avait apprise au vues animées.

Une autre tragédie a été évitée à temps par l'arrivée d'un agent de police. Une troupe d'enfants, toujours pour imiter les scènes des vues animées, venait d'attacher un pauvre petit à un bucher et s'apprêtait à y mettre le feu pour jouer le rôle des Indiens d'autrefois qui brûlaient leurs victimes. Cette scène avait été reproduite quelques jours auparavant à un théâtre local.

Et les parents disent qu'ils n'y voient pas de mal!.. Il ne serait pourtant pas nécessaire que ces scènes se reproduisent tous les jours pour leur ouvrir les yeux.

La bénédiction de l'hôpital de Saskatoon

Le jour de la Toussaint eut lieu la bénédiction solennelle du nouvel hôpital catholique de Saskatoon que dirigent avec beaucoup de zèle et de charité les dévouées Sœurs Grises.

Sur l'invitation de Mgr l'évêque de Prince Albert, S. G. Mgr Mathieu, avait accepté de présider la cérémonie de la bénédiction. Les autorités de la ville et un nombre considérable de Protestants se joignirent aux catholiques pour exprimer leur reconnaissance aux dévoués religieuses pour la belle œuvre de charité qu'elles accomplissent.

Après le cérémonie M. Frank S. Cahil présenta une adresse de remerciements à S. G. Mgr Mathieu, qui répondit avec cette délicatesse et cette bonne grâce qui font le charme de sa parole. Sa Grandeur fit ressortir le dévouement des religieuses et fit un appel à l'union et à la bonne entente entre tous les éléments de la ville.

Il y a lieu de s'étonner

Le correspondant du *Northwest Review* dans un compte rendu de la bénédiction de l'hôpital de Saskatoon fait dire à Mgr Mathieu que "le peuple de toutes les villes de la province devrait s'unir et éliminer toute langue étrangère et rendre l' anglais général" (the people of all the cities in the province should unite and eliminate all foreign language and make the English language general). Vu que l'opinion de Mgr Mathieu est bien connue sur cette question et que le compte rendu du journal local, le *Saskatoon Phoenix*, rapporte les paroles de l'évêque de Régina dans un sens diamétralement opposé, nous croyons pour notre part jusqu'à plus ample informé, que le correspondant du *Northwest Review* s'est livré là aux spéculations d'une riche imagination.

Nous avons de plus le regret de constater que le même numéro de ce journal contient une attaque acerbe de l'abbé O'Gorman, d'Ottawa, contre les écoles bilingues de l'Ontario. Le *Northwest Review* se propose sans doute en cela de faire plaisir à sa nombreuse clientèle française!

Retour de S. G. Langevin

Monseigneur l'archevêque de St-Boniface est revenu d'Europe et a débarqué à Montréal le 5 novembre. Après une cure d'eau à Contrexville en France, S.G. Mgr Langevin s'est rendu à Rome, où il fut reçu en audience privée par le Saint Père, et il a visité divers sanctuaires de l'Italie. A Naples, il a eu le bonheur d'assister au miracle de la liquéfaction du sang de Saint Janvier, martyr. Ce miracle qui se renouvelle chaque année, depuis seize cents ans est attesté par des milliers de pélerins et de savants. Monseigneur a constaté avec joie le renouveau catholique qui va grandissant en France. Dans les villes les églises sont mieux fréquentées et il s'en construit partout de nouvelles.

Nos lecteurs se réjouiront particulièrement avec nous d'apprendre que ces deux mois de voyage ont visiblement amélioré l'état de santé du vaillant archevêque dont toute la vie se consume au service généreux de cette grandissante Eglise de l'Ouest qui lui rend en amour et en vénération le zèle infatigable qu'il déploie pour le triomphe de la cause de Dieu dans les âmes et dans la société.

La Société St-Jean-Baptiste de Willow Bunch fonde une école du soir

A sa dernière assemblée le 26 octobre la Société St-Jean-Baptiste de Willow Bunch à décidé d'ouvrir une école du soir et 40 citoyens se sont aussitôt inscrits. Les cours ont commencé le 4 courant dans l'école commune de la paroisse sous la direction de M. J. W. Arel, instituteur de l'endroit. On y enseignera, le français, l'anglais, les mathématiques et les lois commerciales. Nul doute que tous se feront un devoir d'encourager l'instituteur par leur assiduité et sauront remercier la Société St-Jean-Baptiste et son dévoué président M. le docteur A. Godin pour cette ingénieuse initiative.

L'élection de MacDonald

La fameuse élection de MacDonald, Man., a été déclarée nulle pour cause de corruption électorale. Le candidat conservateur Alex. Morrisson, perd son siège.

Circulaire de l'A.C. F. C. au sujet de la Législation Directe

Messieurs les membres de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Messieurs,

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan a été organisée dans le but de surveiller et de protéger les intérêts et les droits de la race française et catholique dans cette province. Surveiller la législation, mettre les membres en garde contre tel et tel projet de loi jugé dangereux, semble un des devoirs les plus importants du Comité Exécutif. C'est pour remplir ce devoir que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

A sa dernière session la Législature de la Saskatchewan passait une loi intitulée *"The Direct Legislation Act"*. Par cette législation un nombre quelconque d'électeurs constituant au moins 5 pour cent du nombre total des électeurs ayant voté à l'élection précédente a le droit de demander un referendum sur tout projet de loi dans les 90 jours de sa sanction. Le gouvernement est alors obligé de soumettre ce projet de loi au peuple et la majorité des voteurs décide par son vote si le projet deviendra loi ou sera rejeté. Ce *"Direct Legislation Act"* permet aussi à un nombre d'électeurs égal au moins à 7 pour cent du nombre d'électeurs ayant voté à l'élection précédente de présenter directement à la Législature tout projet de loi non contraire à la Constitution et n'impliquant pas l'usage d'argent public. Les députés votent le nouveau "bill", puis après la session, nouveau *referendum* et encore la majorité décide.

Qu'il soit clairement entendu que par *referendum* et appel au peuple nous n'entendons pas une élection de représentants. Il s'agit tout simplement d'un enrégistrement de votes favorables ou contraires à la nouvelle législation.

Cette loi n'est pas encore en vigueur. Le 27 de ce mois vous serez appelés à voter sur ce projet et à décider si vous l'approuvez ou vous désirez le rejeter.

A cause de l'influence énorme que les applications de cette loi peuvent avoir et auront sur l'avenir de notre race et de notre religion dans cette Province, nous croyons de notre devoir de vous exprimer clairement notre opinion sur cette modification à nos lois antérieures.

Nous n'entendons pas examiner au long les détails de l'acte. Nous n'entendons pas non plus l'étudier à fond avec vous et voir s'il ne déroge pas aux vrais principes d'une saine démocratie. Il ne nous incombe pas plus d'approuver que de condamner en principe un *referendum* au peuple. En elle-même cette mesure peut être bonne et son application peut amener des résultats excellents et très désirables, n'aurait-elle pour effet que de permettre au peuple de se soustraire à l'esprit de parti lorsqu'il lui faut se prononcer sur une législation importante, ou encore d'obliger les gouvernants à respecter la parole donnée à leurs constituants.

Nous ne voulons considérer ce statut qu'au point de vue des intérêts de la minorité, convaincus qu'en agissant ainsi nous cherchons l'avantage réel de notre pays où tous doivent recevoir justice égale.

Et à ce point de vue il ne peut faire aucun doute pour nous que ce projet de loi constitue un grave et serieux danger pour toute minorité.

Qu'un groupe quelconque d'adversaires de notre race ou de notre religion, qu'une secte hostile au Catholicisme ou au nom français prennent en mains cet engin de destruction, qu'il profite de notre manque d'organisation, qu'il fasse appel aux préjugés et au fanatisme de la majorité qu'il soulève les passions de nos adversaires et il peut faire passer tout projet de loi qu'il voudra. Ce n'est plus le législateur qui fait les lois, c'est le peuple. Nous avons conquis petit à petit quelques parcelles de droits pour les nôtres. Une poignée de fanatiques peuvent nous les enlever à jamais et nous sommes à leur merci.

Sans doute nous avons confiance dans l'esprit de justice et la largeur de vue de nos compatriotes dissidents. Mais l'expérience de l'histoire démontre trop cruellement pour que nous puissions l'oublier jusqu'où peuvent aller les passions de la foule soulevées par une question de race ou de religion.

Et parce que nous voyons ce danger et parce que nous voulons remplir notre devoir envers vous et envers notre association, nous croyons qu'il nous appartient de vous montrer l'écueil à éviter. Votez contre le projet de loi, votez en foule et que pas un ne manque à l'appel.

Quelques uns objecteront que ce projet de loi a été approuvé par un gouvernement qui a leur confiance et qu'ils ne sauraient voter contre. Que ceux-là se rassurent. Que ce projet de loi, le 27 courant soit défait par le peuple, que pas un seul vote ne soit enregistré en sa faveur et le parti libéral, tout comme le parti conservateur, ne s'en portera pas plus mal. Vous ne voterez pas pour ou contre aucun gouvernement ou pour ou contre aucun parti; vous ne voterez que pour empêcher la mise en vigueur d'une loi dont l'application peut être néfaste pour tout ce que vous avez de plus cher au cœur, votre langue et votre culte.

Nous ne voudrions pas non plus vous laisser sous l'impression que nous voulons attenter à la liberté de votre vote. Qu'il soit bien entendu que vous êtes libres et que nous respectons cette liberté. Mais parce que nous la respectons, parce que nous en comprenons la valeur, nous voulons vous aider à la conserver et nous vous disons: Catholique Franco-Canadiens, votez contre cette loi dangereuse.

Régina, 10 novembre, 1913.

LE COMITE EXECUTIF.

Duck Lake, Sask.

—La fête de la Toussaint et des Morts a été célébrée avec beaucoup de piété par les paroissiens de Duck Lake. Nous avions l'avantage de posséder parmi nous M. l'abbé J. B. Meindre, prêtre français, qui en faisant un voyage d'étude à travers l'Ouest Canadien a bien voulu se rendre à la cordiale invitation de notre bon curé et nous prêcher le Jubilé Constantinien sous forme d'un petit Triduum.

C'était édifiant de voir l'empressement des fidèles pour bénéficier de la grande grâce du Jubilé, mais il faut dire aussi que la grâce intérieure a été puissamment secondée par les instructions tout à la fois pratiques et reconfortantes que le digne prédicateur nous faisait entendre avec autant d'éloquence que de zèle apostolique. Les sacrements ont été fréquentés avec assiduité et nous avons tous lieu de croire que ce Triduum portera de beaux fruits pour la vie religieuse de la paroisse.

Nous ne pouvons pas ne pas signaler la belle conférence sur "l'historique de Lourdes" par laquelle, lundi soir, M. l'abbé Meindre a intéressé la population aussi bien protestante que catholique de Duck Lake. Pendant près de trois heures, devant un auditoire qui remplissait toute l'église l'orateur a retracé le "Fait de Lourdes" en nous faisant assister aux origines, au développement et à l'épanouissement du célèbre sanctuaire pyrennéen vers lequels convergent tous les cœurs catholiques et les regards étonnés du monde entier. Quel honneur pour la France de posséder le sanctuaire de Lourdes sur son territoire! L'orateur, avec tout l'esprit patriotique dont il est animé a su nous faire apprécier cette incontestable faveur de la Reine du ciel qui repute toujours la France comme son royaume de prédilection sur la terre.

—Le jour de la Toussaint une population très nombreuse accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'Ambroise Fisher un de nos bons vieux métis. C'est encore un des anciens du pays qui s'en est allé, et la foule qui assistait à ses funérailles témoignait avec raison l'estime et la sympathie que nous conservons toujours pour nos chers métis.

—Pendant que la paroisse bénéficiait du ministère de M. l'abbé Meindre, les enfants de l'Ecole Indienne de St Michel suivaient avec piété et entrain les exercices d'une retraite prêchée par le Révérend Père P. Beaudry, O.M.I. d'Edmonton.

—Le Conseil municipal de Rosthern étudie un projet pour éclairer la ville à l'électricité. C'est une idée vraiment *lumineuse* qui devrait éclairer aussi notre conseil municipal. Notre petite ville de Duck Lake éclairée à l'électricité ! ! ! Quel pas dans le progès ! Mais pourquoi donc ne serait-ce pas réalisable ?

—Nous apprenons de bonne source que M. J. E. Lussier, le distingué avocat canadien français, de Rosthern se propose d'ouvrir à jour fixe, dans un avenir prochain, un bureau à Duck Lake. Il sera le bienvenu et certainement le bien apprécié.

—L'élection du préfet et des conseillers pour les 6 divisions de la Municipalité Rurale de Duck Lake auront lieu le 1er décembre à l'hotel King's de Duck Lake. M. J. E. Dionne sera officier rapporteur. Voici les bureaux de votation pour les diverses sections et le nom des sous officiers rapporteurs. Div. 1, M. M. Courchène, au bureau de M. M.-J. Dubois, à Duck Lake; Div. 2, J. E. Dionne, à l'école St Jean Baptiste de Titanic; Div. 3, Geo. Ellis, à l'école publique de McDowall; Div. 4, O. Compton, chez M. John Bell; Div. 5, G. Isbister, à l'école Garthland; Div. 6, Dennis Duffy, chez R. K. Woodhouse.

Louis Veuillot

Quelques notes sur la vie du grand polémiste catholique dont on célèbre cette année le centenaire

SUR LE CHEMIN DE DAMAS

Sur ces entrefaites il est appelé à Paris pour travailler à la rédaction du journal fondé par M. Guizot: *La Charte de 1830.* Plusieurs de ses articles firent sensation et obtinrent les éloges des ministres.

Mais *la Charte de 1830* tomba avec M. Guizot, renversé par M. Molé.

Louis Veuillot entra alors à *La Paix,* journal très conservateur, emmenant avec lui son frère Eugène dont il encourage et soutient les premiers pas dans la presse.

La Paix non plus ne dura pas. Louis passa au *Moniteur Parisien* et se prit à trouver que le journalisme était une situation précaire, subordonnée à la fortune changeante de la politique. Alors il songea à se consacrer uniquement aux œuvres littéraires. Il composa une romance, L'Absent, mais la politique le reprit pour l'envoyer à travers la France faire de la propagande électorale. Il soutint la candidature de Lamartine.

Bientôt il fut désillusionné dans ses sentiments politiques et aussi dans ses plus tendres affections.

"J'allai, dit-il, où m'entraînaient d'inquiets désirs et mes vieux ennuis, qui renaissaient plus pressants. Mais j'avais beau porter partout mes lèvres, je ne buvais qu'à des coupes troublées. J'étais plein de jugements sévères contre tout homme et tout nom qui passait sous mes regards, puis quand j'avais donné cours à mon mépris, je baissais la tête; j'écoutais mon cœur, mon cœur plaidait pour tout ce que je venais de condamner. Je me disais avec accablement: Je ne vaux pas mieux!"

C'était la grâce qui le travaillait à son insu, mais il ne songeait guère à se rendre.

D'instinct il évitait Gustave, et pourtant quand il le rencontrait, il ne pouvait se défendre de lui ouvrir le cœur endolori de son âme.

Gustave lui disait: "Sois chrétien!" mais, ou bien Louis répondait durement, ou bien il exigeait, lui qui ne savait rien de la doctrine chrétienne, que l'Eglise modifiat ses dogmes.

"Gustave me répondait gaiement qu'on avait refusé cela à Calvin, à Luther, à beaucoup d'autres, et qu'il ne pouvait me l'accorder. Nous nous séparions, lui affligé de mon endurcissement, moi, furieux des barbaries de l'Eglise, et jurant que je ne serais jamais chrétien."

Cependant ces conversations finissaient par l'instruire, mais ce qui le touchait surtout, c'était la patience, la douceur de son ami.

Quand il était rédacteur à *La Paix,* il avait reçu un jour la visite d'un jeune homme déjà illustre qui le priait de recommander un ouvrage qu'il venait de composer, *l'Histoire de sainte Elizabeth de Hongrie.* Ce jeune homme était Montalembert. Louis Veuillot lut l'*Introduction* de cet ouvrage, et les clartés chrétiennes pénétrèrent vaguement dans son âme, comme le soleil pénètre faiblement au fond d'une cave.

Il lut ensuite un beau travail sur l'*Action du Clergé dans les sociétés modernes,* par M. Rubichon.

"Ces études, dit-il, éclairèrent puissamment mon esprit et le forcèrent au moins d'admirer la haute intelligence et la haute vertu de l'Eglise, à défaut de sa divinité que je niais toujours. Oui, je vous voyais sage, prévoyante, courageuse, toujours forte, et toujours charitable, et je vous admirais, ô Mère! mais sans vous aimer, c'est-à-dire sans vous comprendre."

Il était vraiment malheureux. Sa conscience maintenant le tourmentait, il ne voyait pas clair dans sa vie, dans son avenir, dans son âme. Il n'avait plus de foi politique, la polémique l'avait conduit au scepticisme. La cause qu'il avait défendue était-elle la cause de la vérité? Qui le lui dirait? Sa conviction?

Mais! "on a les convictions qu'on veut avoir." Des hommes politiques qu'il avait vu de près, il n'estimait que Guizot et Bugeaud. "Je les aimais pour eux-mêmes, pour ce que je leur voyais de probité, de courage, pour ce qu'ils souffraient d'injures. Quand à leur pensée, elle n'avait plus d'écho dans ma pensée."

Quel but restait alors à poursuivre? La fortune? Peut-être. Mais parfois dans sa tristesse il lui arrivait de regretter sa misère passée. Il lui semblait qu'il était plus heureux alors, avec ses jeunes illusions et ses naïves espérances. Ce qui l'épouvantait, c'est qu'il perdait le sens du juste et de l'injuste, et même jusqu'à la volonté du combat, jusqu'au désir de la force.

"Et, dit-il, je ne me donnais pas deux mois pour n'être plus qu'un de ces condottieri de la plume qui vont d'un camp dans l'autre pour vendre moins encore leur bravoure que leur inactivité."

Visiblement il était sur le bord de l'abîme, prêt à y rouler, et Diéu permettait qu'il le vît, qu'il le sentît. Jamais sûrement il ne se fût ravalé à ces improbités de plume que repoussait sa fierté d'homme, mais il comprenait, ce qui est une grande grâce, qu'il pouvait descendre jusque-là, si la main de Dieu ne l'eût arrêté.

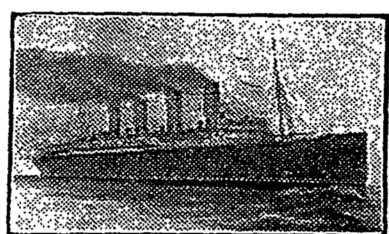
L'épreuve était affreuse. Dieu eût pitié de lui.

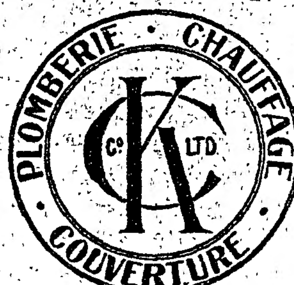
"Un lundi de carnaval, d'après le récit de M. Eugène Veuillot, il alla diner chez Gustave Olivier. Il avait rencontré sur son chemin quelques masques enroués, avinés, et gardait de leur gaieté grossière une impression de dégoût qui le mettait de méchante humeur.—Qu'as-tu? lui demanda Gustave.—J'ai l'hiver, j'ai Paris, j'ai des journaux à lire, j'ai un journal à faire. Nomme-moi donc un malheur, un chagrin que je n'aie pas! Et toi, d'où te vient cet air si joyeux?—Oui, je suis joyeux, veux-tu l'être aussi? Veux-tu te débarrasser de tous tes ennuis? Je vais partir pour un long voyage, viens avec moi.—Où vas-tu?—En Italie, répondit Gustave de l'air triomphant que l'on prend toujours quand on part pour cette terre promise de l'artiste et du touriste. Déjà Louis était tenté, mais lorsque son ami lui eût dit qu'il comptait visiter la Sicile, la Grèce, Malte, l'Egypte, Constantinople, le Palestine, que peut-être il irait même en Perse, il n'y tint plus.—Je veux partir avec toi, s'écria-t-il. Et il fut entendu que l'on partirait dans huit jours."

Jamais il n'avait songé à un tel voyage: les moyens même lui manquaient pour l'accomplir; le directeur du *Moniteur Parisien* lui conseilla de demander à M. de Salvandy ou à M. de Montalivet, ministre de l'instruction publique et de l'intérieur, une mission pour l'Italie et le Levant, et il l'obtint.

"Huit jours après j'avais quitté Paris, dit-il dans *Rome et Lorette,* et le cœur déjà plus léger, je courais sur la route de Marseille. Je croyais aller à Constantinople; j'allais plus loin: j'allais à Rome, j'allais au baptême."

(A suivre)





No. 6. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

"Au pays des glaces perpétuelles"

Récit d'un missionnaire

Ce thermomètre qui a le don de nous éveiller en sursaut ne ment jamais. Nous avons au moins 35o au dessous de zéro. Ce sont là des beaux jours qui malheureusement sont trop rares. Les bourrasques, poudreries, et véritables tempêtes qui se succèdent chaque jour, sont bien difficiles à décrire. Le vent emporte tout. La neige se soulève non pas en grains séparés, mais en blocs massifs, on dirait de gros nuages grisâtres épais qui courent l'un après l'autre avec une rapidité étonnante. S'agit-il de marcher contre le vent: vous devinez sans peine combien cette poudrerie fouette et cingle le visage, le voyageur le sent, comme si la chair était au vif. On ne saurait croire la force qu'il faut dépenser pour avancer contre ce vent furieux. Le voyageur n'ira donc pas loin, ses forces le trahiraient. Ajouter l'impossibilité de rien distinguer. A dix pas, on n'aperçoit pas la moindre ligne de notre bâtisse. La neige emplit les yeux et les aveugle. On ne regarde plus qu'à ses pieds, et les tourbillons de neige qui roulent et se brisent contre les jambes empêchent de rien voir du chemin et des obstacles. Personne ne met le nez dehors, ni ne voyage alors. Un Esquimau même ne saurait suivre aucune direction. Il s'arrête, et passe la journée dans son abri de neige. Ces retards forcés l'exposent à jeûner cruellement et manquer d'huile pour sa lampe. Mais que faire autre chose? Partir c'est la mort certaine, attendre c'est du moins courir la chance de rencontrer du gibier. En ce cas, il interrompt son voyage pour chasser et renouveler ses provisions d'huile et de viande.

Voici donc les voyages d'hiver. Je ne parle que de ce que nous avons vu aux alentours et tout près de la maison, et cela au mois de novembre, alors que les Esquimaux nous disent que nous ne sommes pas encore en hiver. On comprend dès lors que nous devons y aller prudemment. J'ai voyagé pendant douze ans en hiver, et un peu par tous les temps. C'était dans le bois: ici tout est nouveau, et sans expérience en ces pays découverts, je n'oserais me risquer, ni à plus forte raison, risquer la vie de mon compagnon, en entreprenant de suite de grands voyages à longues distances. Il nous faudra, non à titre d'aise ou de confort, mais par absolue nécessité, quelque moyen de faire du feu afin de pouvoir nous réchauffer ou changer au besoin, comme par exemple: bouteille Thermos, à pétrole, pour les campements dans les maisons de glace. De la sorte, et avec des guides et des compagnons dévoués comme le sont nos Esquimaux, nous pourrons voyager, sinon sans souffrance, du moins sans danger. Nous espérons recevoir ces articles dès l'été prochain, car nous ne pourrons faire de bien réel que lorsque nous irons à ces pauvres gens. Aux âmes généreuses qui nous comprendront, nous dirons qu'elles ont accordé aux missionnaires le complément indispensable de leur vie ici.

Il ne se passe pas un jour que nous ne pensions à nos bienfaiteurs. On devine aisément pourquoi. Qu'aurions nous pu faire sans eux? A qui devons nous notre petite maison-chapelle, qui nous sert d'abri contre le froid, la tempête? Jamais nous n'aurions pu résister sous la tente ou dans une maison de neige. Il suffit de sortir un instant pour se sentir presque en danger. Aussitôt rentrés, comme nous apprécions notre demeure. Comme elle nous paraît belle, grande, chaude, notre petite maison. Alors nous comprenons toute la valeur des sacrifices qu'ont fait et font encore pour nous tant d'âmes généreuses, alors nous demandons au bon Maître qu'il daigne récompenser au centuple, ces grandes charités. Si nous, pauvres missionnaires, isolés et comme perdus en ces déserts de glace, nous apprécions tant ce secours, qui croira que le bon Dieu les oubliera ou les laissera passer inaperçus? Merci mille fois, vous tous, bienfaiteurs connus ou inconnus, continuez et achevez la belle œuvre que vous avez entreprise. Dès que grâce à votre dévouement, nous pourrons voyager et compléter notre apostolat, les fruits de salut qu'en retireront les pauvres païens auront leur écho dans vos âmes, en leur apportant les bénédictions du ciel.

Le pays que nous habitons, où la vie est si dure en hiver, offre-t-il quelque charme en été? Des voyageurs ont dit et écrit de lui qu'il sent la mort de partout. Ils l'ont vu et jugé à l'époque de la belle saison, depuis les dernières glaces de la mer vers la mi-juillet, jusqu'à la mi-septembre, où la terre reprend son blanc manteau de neige, et l'eau douce se transforme en glace. Les lacs d'une certaine étendue, ne sont jamais complètement libres de glace, et par suite, le neige ne disparaît guère de leurs bords. Partout ailleurs cependant, elle fond, et vous pouvez alors juger de l'aspect de ces contrées. Ce ne sont de tous côtés que rochers massifs tout en formes de mamelons arrondis en pente douce, à l'exception de ceux qui se trouvent près des eaux ou des eaux profondes. Et tous ces rochers semblent souffrir violence. Les uns charriés par les glaciers et déposés pêle-mêle au gré des éléments, font l'effet de rebuts abandonnées. D'autres, masses énormes qui forment des collines ou des côteaux entiers, ont leurs angles arrondis, polis, leur surface est adoucie et couverte de rainures et de stries produites par le frottement des rochers que le glacier entraînait avec lui, dans sa marche à travers ce pays. De ci de là leur surface

Le Palais de la Paix Mondiale

Pacifisme--Pas s'y fier!

Un journal de Paris vient de publir à propos de l'inauguration du Palais de le Paix à la Haye une amusante fantaisie, de bon sens aussi:

"L'accord parfait qui ne cesse de régner dans le concert européen vient enfin de permettre l'inauguration de l'immeuble pacifique, au seuil duquel viendront mourir toutes les dissensions internationales. Nous allons pouvoir désormais vivre enfin dans une ère respirable (l'ère de la paix) et tenir soigneusement notre poudre mouillée.

"Il n'était que temps. Le désir de la paix remonte aux premiers âges de l'humanité, où personne n'eût consenti à faire l'Abel. Depuis lors, les hommes ont presque toujours cherché à s'entendre, et de ce besoin naturel sont nés le Duel et la Guerre, qui consacrent fortement le droit du plus fort (le seul qu'on ait seconnu jusqu'ici chez les peuples déchristianisés).

"Ces procédés de discussion n'allaient point sans quelques inconvenients, qui ont attiré l'attention des penseurs, des diplomates, des politiciens et de quelques vaudevellistes.

"Après plusieurs siècles, un milliardaire s'est enfin rencontré, dont la générosité édifia cet admirable lieu commun où les peuples viendront s'embrasser et discuter amicalement, loin des empêcheurs de penser en rond.

"M. Carnégie (dont le nom n'est pas synonyme de carnage) a su comprendre qu'ici-bas tout finit par des symboles. Aussi le Palais de la Paix offre-t-il une incomparable exposition d'allégories instructives.

"Il est construit sur un terrain d'entente et ses bases reposent solidement sur un rocher décisif. Le sommet se perd dans les nuages. L'édifice est construit en béton désarmé; il est entouré de toutes les cours d'Europe, aboutissant à une cour d'honneur, pavée de bonnes intentions où se dresse modestement la statue de la Paix.

"Toutes les fenêtres s'ouvrent sur un horizon politique d'une merveilleuse clarté. En cas de conflit, on ne laissera ouverts que les jours de souffrance. La décoration intérieure du palais est, naturellement, d'une teinte *neutre*. Mais au-dessus du tribunal d'arbitrage, qui en occupe le centre, se déroule une immense fresque synoptique et collective: "Les Bienfaits de la Paix délivrent l'Humanité des horreurs de la Guerre."

Cette fresque est due à la collaboration de tous les grands peintres européens. La part de l'Allemagne y est représentée par Guillaume Deux; celle de la France, par Albert Guillaume.

"Une magnifique araignée, symbole du travail, décore le plafond de la salle centrale.

"Mais il ne suffit point que le Palais de la Paix offre à l'humanité entière un symbole permanent, il faut qu'il soit un centre d'inaction où s'élaborera l'immobilisation future.

"Un congrès de savants cosmopolites y siégera à demeure pour préparer le futur Atlas de géographie humanitaire, où les frontières seront remplacées par la plus franche cordialité. Cette œuvre, provisoirement définitive, réunira une impossible série de cartes du Tendre, où les états-majors n'auront rien à voir.

..."*Non acta, sed verba*": chaque jour, des orateurs feront en langues futures et diversement universelles, des conférences sur tous les grands sujets d'actualité, pacifiste: "la Nécessité de la Guerre Civile et honnête," le "Danger des Armes à feu," le "Progrès de l'Azur" et la "Liberté dans la Lumière," etc.

"Les principaux exécutants du Concert européen accompagneront des cantates humanitaires entonnées en chœur par les représentants de tous les peuples: "Plus près de toi, mon vieux!" "la Marche arrière." "Si les canons avaient des bouches!"

"Plusieurs salles du Palais seront occupées par un musée d'armes purement défensives: boucliers, casques, cuirasses, jambards, brassards, cuissards, sabres en fer battu.

"Le cinéma participera, naturellement à l'instruction des masses: il retracera toute la regrettable confusion et le désordre ridicule des conflits armés.

"Un rayon d'optique spécial groupera tous les verres de couleur qui permettra de regarder l'horizon politique quand, par hasard, il se rembrunit: lunettes roses, bleues, vertes, etc.

"Ce sera véritablement la Paix chez Soi."

gigantesques égratignures aux est rongée, pulvérisée, on dirait de flancs de ces masses rocheuses. C'est que la pierre moins dure et quelque peu poreuse absorbait l'eau de la glace, dont la force expansive désagrégeait ensuite ses parties plus molles, et partout ces blocs énormes de granit et de silex sont fendus, crevassés en tous sens. Mais nulle part, ni au pied de ces côteaux ni dans les infractuosités des rochers, vous ne rencontrez le moindre signe de végétation ou de verdure. Est-ce donc la glace perpétuelle? Je ne sais, mais à l'endroit où nous avons bâti sur un banc de graviers et de sable, d'où la neige avait dû disparaître aux premiers jours de juillet, nous ne pouvions en septembre creuser à un pied de profondeur sans rencontrer la glace solide.

Voilà ce que nous avons vu de ce pays en été. Les Esquimaux qui ont voyagé le plus loin, de tous côtés, nous disent qu'il faut aller près de Churchill pour trouver du bois, et que partout le pays présente le même aspect. On comprend pourquoi les voyageurs l'ont appelé un pays qui sent la mort.

Ce terme de mort ne nous effraie guère puisque faute d'agrément, nous trouvons ici des ressources abondantes. Nous n'avons passé que quinze jours sans viande de chasse. M. Ford, agent de la Cie., nous dit qu'il a eu du gibier toute l'année sans jamais manquer. Aujourd'hui même la mer est gelée, nous pourrions vivre de canard s'il nous prenait fantaisie d'aller au large, tout près de l'eau et faire la chasse aux gibiers qui abondent. Il est vrai qu'on les chasse plutôt pour la plume que pour la nourriture, la chair n'étant guère agréable, et la température au bord de l'eau salée n'est pas faite pour attirer le chasseur. Nous préférons passer l'hiver sans édredon. Il faut bien avouer que nous ne rencontrerons pas un pouce de sol, c'est-à-dire de terre propre à la culture en tout ce pays, à moins que l'on s'avise de faire comme le Père Leblanc qui a apporté de Montréal une petite caisse de 25 livres environ de terre de jardin, afin de pouvoir cultiver de belles pensées au pays de la glace.

PLAN DE CHAUFFAGE A HUILE DE PETROLE

Une petite lampe à pétrole nous a rendu de si grands services que nous nous demandons s'il ne serait pas possible d'utiliser cette invention pour le chauffage dans une mission comme celle-ci où le charbon coûte si cher à cause du transport. La question vaut la peine d'être examinée sérieusement, et même essayée.

La maison Flamme-bleue, à Paris, construit des fourneaux et des calorifères. Il est douteux que ces appareils puissent donner une chaleur suffisante, aux jours de froid intense, à moins d'en avoir de très puissants, ou d'en associer plusieurs ensemble. Dans ce cas il faudrait une grande quantité d'huile, et les dépenses reviendraient presque au même. Mais tout en gardant du charbon, (et c'est dans ce but que nous économisons autant que possible), il est certain qu'un appareil de ce genre suffirait, règle générale à l'automne et au printemps, c'est-à-dire mai, juin, septembre et octobre. Ajoutez-y ce qu'on peut appeler l'été, juillet et août et vous avez six mois de l'année où nous pourrions réaliser de grandes économies. A ces différentes époques de l'année, la température change brusquement à tout instant, surtout au printemps qui n'est qu'une alternative de temps chaud et de bourrasque avec neige. Il faut du feu parfois et souvent on peut s'en passer. L'inconvenient du fourneau et du poele de chauffage, c'est qu'il nous faut du bois pour le rallumer. Le bois de chauffage, c'est-à-dire le bois de corde commun, acheté sur les côtes du Labrador, revient à deux cents francs la corde, soit 1 fr. le rondin de dix livres. De plus ces fourneaux ne tirent guère à moins d'être au moins à demi remplis, de sorte que nous ne pouvons guère modérer la chaleur. Ainsi que nous tenions le feu à cœur d'année, ou que nous le laissions s'éteindre, la dépense revient au même, à cause du bois qu'il nous faudrait faire venir, de si loin. Avec calorifères à flamme bleue, une allumette suffit à partir l'appareil, sans danger de feu ni d'explosion. La consommation moyenne d'un de ces fourneaux pour appartements est de un litre pour 5.30 heures, ce qui ne fait pas même un gallon par jour. Supposons même que nous entretenions ces calorifères, nuit et jour, toute l'année. 360 gallons reviendrait à $180., alors que 20 tonnes de charbon nous coûtent $188. Quand au transport, le pétrole, barils tout compris ne monterait pas à deux tonnes. C'est donc 18 tonnes de marchandises en moins. On voit de suite l'énorme différence. En janvier et février quand le froid est plus intense, si ces appareils, même deux ensemble, ne suffisaient pas, cinq tonnes de charbon nous assureraient un bon chauffage pour trois mois. C'est dans ce but que nous epargnons autant que possible, afin d'avoir cette quantité en reserve pour l'année prochaine. Tout cet argent, fruit de la charité et des sacrifices des âmes les plus dévouées au bien des missionnaires, et que nous devons dépenser en chauffage, si nous voulons conserver notre vie, irait au secours des pauvres païens, pour le bien de leur âme et de leur corps. Nous pourrions faire plus et mieux: en voyageant parmi eux hiver et été, aujourd'hui nous n'avons ni chien ni traine, ni bâteaux à notre disposition faute de ressources, en secourant aussi les pauvres et les malades, pour le moment nous ne pouvons rien faire sans prendre sur notre nécessaire, enfin en les instruisant, car nous n'avons que notre maison à l'intérieur de laquelle une chapelle convenable, il est vrai, mais si petite, qu'il y a à peine place pour un minuscule chemin de Croix, de la grandeur d'une petite image. Il n'y a guère que les décorations qui frapperont les païens, mais rien de ce qui fait d'une église une maison à part, rien de ce qui lui donne son caractère imposant et comme surnaturel. L'autel est bien dans la chapelle, mais les assistants, l'harmonium, le servant de messe même se trouvent en dehors de cette petite salle qui sert de résidence, de salle de travail et de récréation. Avec les grandes économies dont j'ai parlé, peu à peu nous pourrions élever une église, toute entière consacrée à la prière exclusivement. L'effet en serait tout autre sur les païens.

Pour résumer en un mot notre vie depuis que nous avons quitté Montréal, le bon Dieu nous a grandement favorisés: voyage heureux, excellente impression des Esquimaux, beau temps pour nos travaux de construction, et aujourd'hui nous sommes ici, heureux et contents, dans un pays triste et désolé où la vie au dehors est une lutte perpétuelle contre le danger, pleine de souffrance et de privation, mais où il y a beaucoup d'âmes à convertir et à gagner au vrai Dieu. En venant ici, nous ne cherchions pas le Paradis Terreste—il n'existe plus nulle part—nous ne cherchions pas non plus le confort ni les aises de la vie, si tel avait été notre cas, nous serions vite dégoûtés de ces déserts glacés. Nous voulions des âmes à sauver. Il y en a, elles sont, ou du moins nous apparaissent bien disposées. Nous espérons, nous avons la conviction que nous leur ferons du bien. Comme nos anciens Pères, les Oblats de Marie Immaculée, apôtres du Nord-Ouest, nous aurons bien des difficultés, et des épreuves, mais si nous obtenons de Dieu d'être des pêcheurs d'hommes, des convertisseurs d'âmes, nous serons toujours heureux, contents et pleins de reconnaissance envers le Bon Maître qui nous a acceptés pour ses ouvriers, envers notre chère Congrégation qui nous a faits apôtres, envers toutes les âmes que leur charité a faites les intermédiaires entre Dieu et nous pour nous aider, pour nous soutenir, nous encourager dans cette entreprise si belle: la conversion d'un peuple nouveau à l'Evangile. *Seigneur, donnez-nous des âmes, nous ne demandons rien autre chose. Da animas, coetera tolle.*

A. TURQUETIL, O.M.I.
N.-D. de la Délivrance
Chesterfield Inlet.

Le Talmud en justice

Le Juge Malouin—Cour Supérieure de Québec,—a rendu le 22 octobre son jugement fortement motivé dans l'affaire civile en dommages, intentée par les Juifs Ortenberg et Lazarovitz, négociants de Québec, contre le Notaire Plamondon,—un *goi*,—coupable d'avoir osé *en mars 1910*, faire à Québec, une conférence sur "le Juifs," avec textes authentiques du *Talmud* et, plus coupable encore, d'avoir osé la publier en une brochure, qui mérite d'être répandue partout, chez les *goim*. Le procès a eu lieu en mai 1913, près de trois ans après la conférence de l'audacieux *goi*.

Le magistrat *goi* a purement et simplement débouté les Juifs en cause, pour lesquels ont plaidé MM. L. A. Cannon (*goi*) de la firme Taschereau, Roy, Cannon, Parent, Fitzpatrick, *goim* (Québec) et MM. Jacobs, Fitch (Juifs) et Couture (*goi*) de Montréal. Les avocats de M. Plamondon étaient MM. Eusèbe Belleau, Lane et Bédard, tous *goim* de Québec.

M. Cannon a annoncé que les Juifs en appelleraient jusqu'au conseil privé d'Angleterre,—surtout depuis que, pour la première fois, là bas, un Juif Isaac *Rufus* (le Roux) vient d'être nommé par Georges V, lord *Chief Justice*. Ce n'est pas l'argent—des *goim*—qui leur manquera......

Un goi

Pour les oeuvres Sociales Catholiques

Grâce à la sage et intelligente initiative de S. G. Mgr Bruchési, il s'est formé à Montréal, depuis une couple d'années, sous le nom d'Ecole Sociale Populaire, une Association de propagande Sociale Catholique.

Pour donner une forte impulsion à ce mouvement opportun et très salutaire, il est fait, six fois par semaine (depuis septembre jusqu'à fin décembre) un cours de Sociologie, par le Rév. P. E. Plantier, S.J., un maître-ouvrier sorti des grands ateliers de l'"*Action Sociale*" de Reims, c'est-à-dire cette usine qui travaille, de concert avec le vaillant épiscopat français à réparer le rucher qu'ont dévasté, encore une fois, les frelons de la secte Judéo-Franc-Maçonnique.

L'éminent conférencier voit les choses de haut et de loin; mais, admirable de simplicité et de doctrine, il sait mettre les sujets les plus profonds à la portée de toutes les intelligences.

On espère, qu'il viendra, sous peu, dans les grands centres de l'Ouest-Canadien (jusqu'à Vancouver, dit-on) nous donner abondamment les fruits précieux de sa vive intelligence et de sa longue expérience. En attendant, pour plus ample renseignement demandez, prospectus, programme, etc., qu'envoie gratis le Secrétariat Social, 1075 rue Rachel, Montréal.

Une géographie de la Saskatchewan

La géographie, dit-on, est l'œil de l'histoire. Or nous apprenons de source sûre, qu'un important ouvrage géographique sur notre vaste province, avec cartes et riches gravures, va être publié par les soins de la *Canadienne* de Paris, dont le double comité, comprend un élite des deux Mondes.

N.B.—Adresser toute demande et correspondance à M. Hodent, secrétaire général de l'Association et de la revue mensuelle, *La Canadienne*, (10 fr.), 55 avenue Bugeaud, Paris 16me.

La Session Provinciale

La session provinciale de la Saskatchewan est ouverte depuis jeudi. La mesure la plus importante annoncée dans le discours du trône est celle d'un projet de loi de coopératives agricoles. La discussion de cette semaine a porté surtout le contrôle du domaine provincial que le pouvoir fédéral se refuse toujours à concéder. Un député ministériel, M. Robinson se déclare en faveur de l'abolition des licences d'hotel.

Beiliss est acquitté

La cour de Kief, a déclaré le juif Mendel Beiliss innocent du meurtre du jeune André Iouchinsky, mais ce verdict n'enlève rien au fait que toutes les circonstances du meurtre indiquent un crime rituel.

Le Marché

PRIX DES GRAINS

à Saskatoon

BLÉ—

No. 1, du Nord..........	67⅝
No. 2, du Nord..........	66¼
No. 3, du Nord..........	64¼
No. 4, du Nord..........	

Au wagon—

No. 1, du Nord..........	65½
No. 2, du Nord..........	64¼
No. 3, du Nord..........	62¼
No. 4, du Nord..........	58½

Probabilité (Winnipeg)

BLÉ—	HAUSSE	BAISSE
Oct.............	82¾	82¾
Nov.............	82⅛	82⅜
Dec.............	87⅝	87⅞
Mai.............		
AVOINE—		
Oct.............	34	34¼
Nov.............	33⅜	33½
Dec.............	37⅜	37½
Mai.............		
LIN—		
Oct.............	1.11¾	1.11¼
Nov.............	1.11¾	1.11⅞
Dec.............	1.19⅜	1.19½

à Winnipeg

BLÉ—

No. 1, du Nord..........	82⅝
No 2, du Nord..........	81½
No. 3, du Nord..........	79¼
No. 4, du Nord..........	74¾

BLÉ D'HIVER—

No. 1,................	
No. 2,................	82¾
No. 3,................	79¾

AVOINE—

No. 2, C. W.............	34½
No. 3, C. W.............	33
Rejeté..................	33⅝
LIN—	
No. 1, N. W. C..........	1.11¾

Probabilité (Minnéapolis)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.............	82⅜	82⅝
Mai.............	87⅝	87⅞

Probabilite (Chicago)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.............	85	85¾
Mai.............	90½	90¾